

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 9 décembre 2023

Le samedi neuf décembre deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents excusés : Agnès ORÈVE pouvoir à Catherine GAUTHIER.

Absents :
Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN et Axel CABLÉ.

OBJET : Décision modificative n°3

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

INVESTISSEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) - Opération	Montant
21318 (21) - 135 : Autres bâtiments publics	-5 000,00
2135 (21) - 125 : Instal.géné.agencements.am	-500,00
2135 (21) - 129 : Instal.géné.agencements.am	14 387,40
2152 (21) - 134 : Installations de voirie	-100 000,00
2188 (21) : Autres immobilisations corpore	6 000,00
2188 (21) - 108 : Autres immobilisations co	-2 000,00
2188 (21) - 112 : Autres immobilisations co	-3 000,00
2313 (23) - 126 : Constructions	90 612,60
2315 (23) - 116 : Installation, matériel et ou	-500,00
	0,00
Total Dépenses	0,00

Certifié exécutoire par Alain MESBAH-SAVEL, le Maire,

compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 9 décembre 2023 et de la publication le 13 décembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND



Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL


